



LETTRE D'INFORMATION
DE L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE
N°4 – Troisième trimestre 2011

En collaboration avec le laboratoire ERUDITE de l'Université Paris-Est Marne-la-vallée, sous la direction scientifique de Marc Ferracci et avec la collaboration de Nadège Faillot.

Présentation

- L'Observatoire Economique du CNAJMJ exploite les données fournies chaque trimestre par les professionnels, administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires, sur les mandats qui leurs sont confiés. Sauf mention explicite contraire, les statistiques produites sont ainsi relatives à des procédures et non à des entreprises.¹ L'ensemble des procédures permises par le droit commercial français sont recensées, qu'il s'agisse des procédures collectives judiciaires (sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire), des procédures amiables de prévention (mandat *ad hoc* et conciliation) ou des missions de surveillance des plans de sauvegarde ou de continuation. Ceci permet d'observer avec précision les issues de procédures et leur évolution.
- Pour des raisons techniques liées au processus de collecte et de transmission des données, certains professionnels ne sont pas encore en mesure de transmettre à l'Observatoire les informations relatives à leurs dossiers. Pour le premier semestre 2011, ce taux de non renseignement atteint environ 6%. Afin de produire des données comparables à celles des autres sources existantes relatives aux procédures collectives, il a donc été procédé à un redressement des chiffres tenant compte de la profession (administrateur ou mandataire) du professionnel non répondant.

¹ Les procédures sont plus nombreuses que les entreprises dans la mesure où certaines entreprises connaissent des procédures multiples (un redressement judiciaire suivi d'une liquidation par exemple). Toutefois l'écart entre le nombre de procédures et le nombre d'entreprises recensées reste modéré. Seules 9% des entreprises ayant eu une ouverture de procédure en 2007 ont ainsi connu d'autres procédures ultérieures.

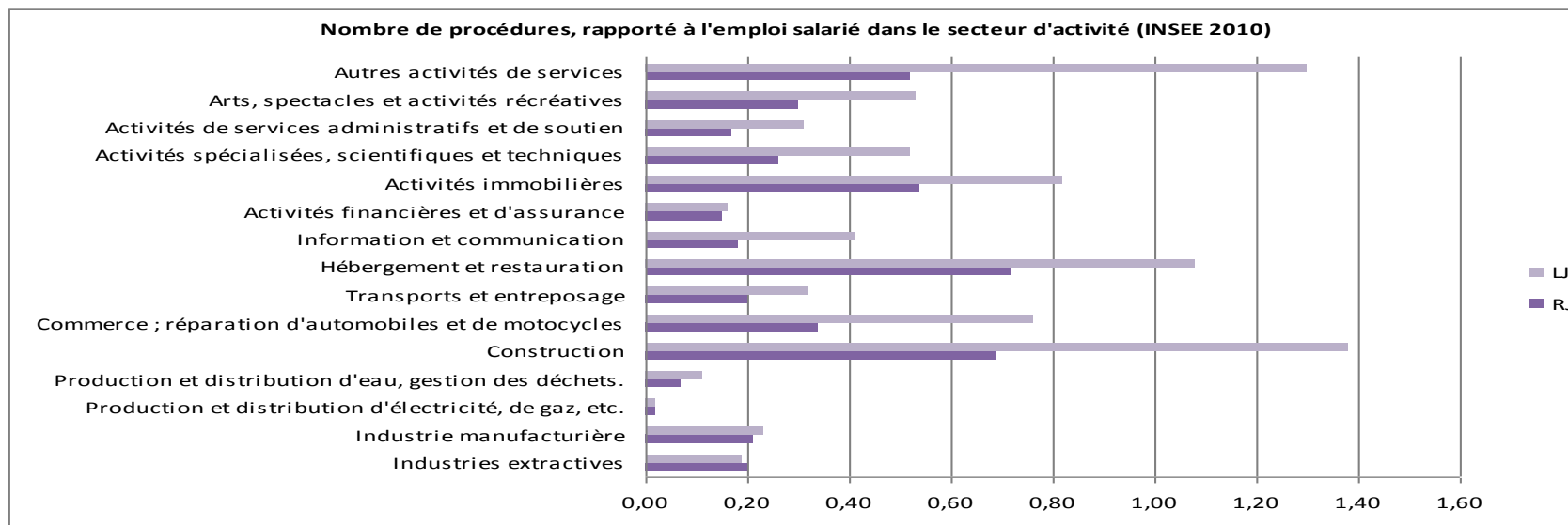
1. Une baisse modérée du nombre de procédures au troisième trimestre

- Les données relatives au troisième trimestre 2011 indiquent que **le nombre global de procédures recensées s'élève à 14 197, en baisse de -1,8% par rapport au T3 2010**. Ceci prolonge la tendance déjà observée au T2 2011. Le détail des procédures montre que cette évolution s'explique principalement par la baisse, du nombre de liquidations (-2,9%), directes ou non, tandis que le nombre de RJ reste stable (-0,9%). Les sauvegardes sont elles en augmentation (+8,5%), même si leur nombre absolu reste faible.
- A l'opposé, les plans de redressement et de continuation sont eux en hausse (+7,0%). Une analyse plus approfondie des issues de procédures figure dans la dernière section de cette lettre.
- Enfin, les procédures préventives (conciliation et mandat *ad hoc*) connaissent une certaine stabilité (respectivement +1,0% et -0,7%), même si comme pour les sauvegardes, les chiffres absolus restent peu significatifs.

Nombre de procédures	T3 2011	Variation / T3 2010
Sauvegarde	336	+8,5%
Redressement judiciaire	4 525	-0,9%
Liquidation judiciaire	7 686	-2,9%
Plan de redressement et de continuation	1 129	+7,0%
Conciliation	114	+1,0%
Mandat <i>ad hoc</i>	407	-0,7%
Total	14 197	-1,8%

2. Répartition sectorielle: l'exposition croissante des services aux particuliers se confirme

- Les chiffres produits ici sont relatifs à la période courant du 1^{er} octobre 2010 au 1^{er} octobre 2011. Afin de tenir compte de la taille relative du secteur, les nombres de sauvegardes, redressements judiciaires et liquidations judiciaires sont ici rapportés à l'emploi dans le secteur à fin 2010.
- Les secteurs les plus exposés aux procédures depuis 2008 restent sensiblement les mêmes. Il en va ainsi de la construction (0,69 RJ et 1,38 LJ pour 1000 salariés), de l'hôtellerie-restauration (0,72 RJ et 1,08 LJ) et des activités immobilières (0,54 RJ et 0,82 LJ). Par rapport aux périodes précédentes, l'élément nouveau est l'augmentation des procédures touchant les activités de services aux particuliers (0,52 RJ et 1,3 LJ), qui se confirme au T3 2011.



Ratio (nombre de procédures/ nombre d'emplois en milliers ²)	Du 1 ^{er} octobre 2010 au 1 ^{er} octobre 2011		
	Sauvegarde	RJ	LJ
Industries extractives	0,06	0,2	0,19
Industrie manufacturière	0,02	0,21	0,23
Production et distribution d'électricité, de gaz, etc.	0	0,02	0,02
Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,01	0,07	0,11
Construction	0,03	0,69	1,38
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,04	0,34	0,76
Transports et entreposage	0,02	0,2	0,32
Hébergement et restauration	0,03	0,72	1,08
Information et communication	0,02	0,18	0,41
Activités financières et d'assurance	0,04	0,15	0,16
Activités immobilières	0,06	0,54	0,82
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,04	0,26	0,52
Activités de services administratifs et de soutien	0,01	0,17	0,31
Arts, spectacles et activités récréatives	0,03	0,3	0,53
Activités de services aux particuliers	0,02	0,52	1,3

Lecture : Du 1er juillet 2010 au 1er juillet 2011 les entreprises du secteur de la construction ont connu en moyenne 0,84 RJ pour 1000 salariés.

² Source INSEE. Nombre d'emplois salariés fin 2010 par secteur d'activité suivant la nomenclature NAF21.

3. Impact social des procédures collectives : moins de salariés touchés au troisième trimestre 2011

- Le nombre des procédures ne traduit qu'imparfaitement leur impact social. **209 725 salariés ont ainsi été concernés par l'ensemble des procédures de redressement judiciaire ouvertes entre le 1^{er} octobre 2010 et le 1^{er} octobre 2011, soit 9 salariés par entreprise en moyenne, contre 142 235 salariés en liquidation (3 salariés par entreprise) et 23 706 salariés en sauvegarde (13 salariés par entreprise).**
- **L'évolution du total des salariés concernés par les procédures indique que l'impact social des procédures a diminué au troisième trimestre 2011.** Ainsi le nombre de salariés en RJ au T3 2011 est en retrait par rapport au T3 2010 (-1,0%), de même que **le nombre de salariés en LJ (-8,3%),** traduisant une baisse de l'impact social global de ces dernières. Par ailleurs, le nombre de salariés concernés par une procédure de sauvegarde est également en baisse (-9,0%).

	Du 1 ^{er} octobre 2010 au 1 ^{er} octobre 2011		
	Sauvegarde	RJ	LJ
Total des salariés en début de procédure	23 706	209 725	142 235
Nombre moyen de salariés par entreprise	13	9	3
	T3 2011		
	Sauvegarde	RJ	LJ
Total des salariés en début de procédure	4 947	24 312	23 009
Variation du total des salariés entre T et T - 4	-9,0%	-1,0%	-8,3%

4. Poids économique des procédures collectives : un chiffre d'affaires engagé en baisse

- Le chiffre d'affaires total des entreprises en procédure collective entre octobre 2010 et octobre 2011 a représenté près de 20 milliards d'euros, se répartissant entre la sauvegarde (3 450 millions), le RJ (9 010 millions) et la LJ (7 020 millions).
- Sur une année glissante, il apparaît que le total des chiffres d'affaires cumulés en début de procédure **est en baisse au T3 2011 pour le RJ (-2,1%) et pour la LJ (-4,0%), mais en hausse pour la sauvegarde (+2,7%)**. Ceci tend néanmoins à confirmer la diminution de l'ampleur moyenne des procédures constatée à propos des emplois.

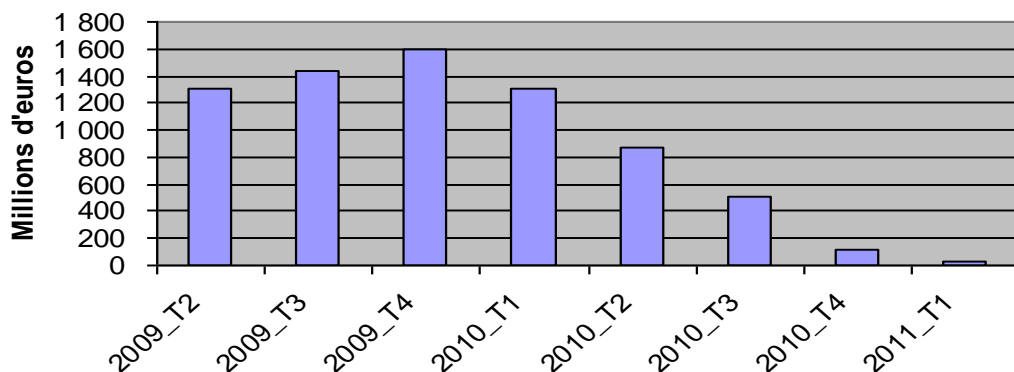
<i>En millions d'euros</i>	Du 1 ^{er} octobre 2010 au 1 ^{er} octobre 2011		
	Sauvegarde	RJ	LJ
Total des CA en début de procédure³	3 450	9 010	7 020
Chiffre d'affaires moyen par entreprise	2,36	0,40	0,19
<i>En millions d'euros</i>	T3 2011		
	Sauvegarde	RJ	LJ
Total des CA en début de procédure	345	2 030	1741
Variation du total des CA entre T et T - 4	+2,7%	-2,1%	-4,0%

³ Il convient de noter que ces chiffres constituent des minima, dans la mesure où la variable de chiffre d'affaires connaît un taux de non renseignement important dans la base (de l'ordre de 30%), cette information étant parfois manquante. Ceci a pour conséquence de minorer les totaux calculés. En revanche l'effet de la non réponse sur le chiffre d'affaires moyen par entreprise est incertain.

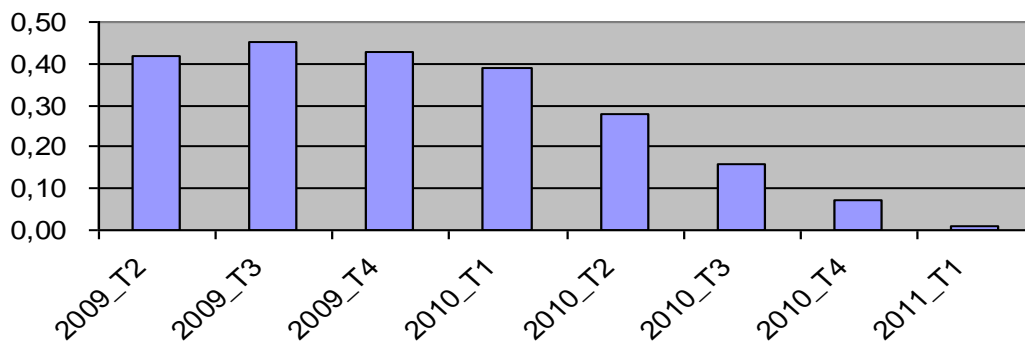
5. Impact économique des procédures collectives : quel maintien du chiffre d'affaires ?

- Les figures suivantes donnent une mesure de l'activité économique **maintenue** au terme des procédures de redressement et de sauvegarde.
- Le chiffre d'affaires maintenu au terme des RJ du trimestre t se définit comme la somme des CA des entreprises **connaissant un RJ durant le trimestre, et aboutissant à un plan de redressement sans liquidation ultérieure.**
- Le chiffre d'affaires maintenu au terme des sauvegardes du trimestre t se définit comme la somme des CA des entreprises **connaissant une sauvegarde durant le trimestre, et aboutissant à un plan de redressement ou de sauvegarde sans liquidation ultérieure.**
- Il est ensuite possible de définir un **taux de maintien de l'activité économique**, comme le rapport entre le CA maintenu et le CA total engagé dans l'une ou l'autre procédure.
- Ces indicateurs reposent sur une **hypothèse forte**, celle que le chiffre d'affaires au terme du plan est le même qu'en début de procédure. Ceci peut conduire à surestimer le volume du chiffre d'affaires maintenu.

Chiffre d'affaires maintenu selon la date du RJ

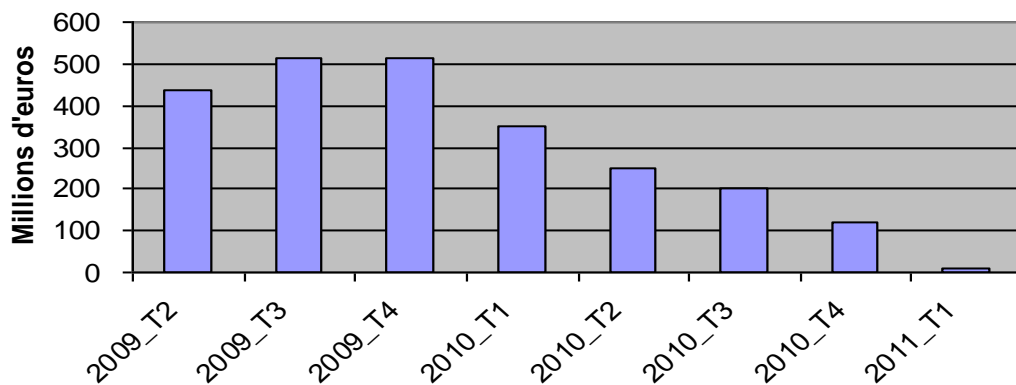


Ratio CA maintenu/CA engagé selon la date du RJ

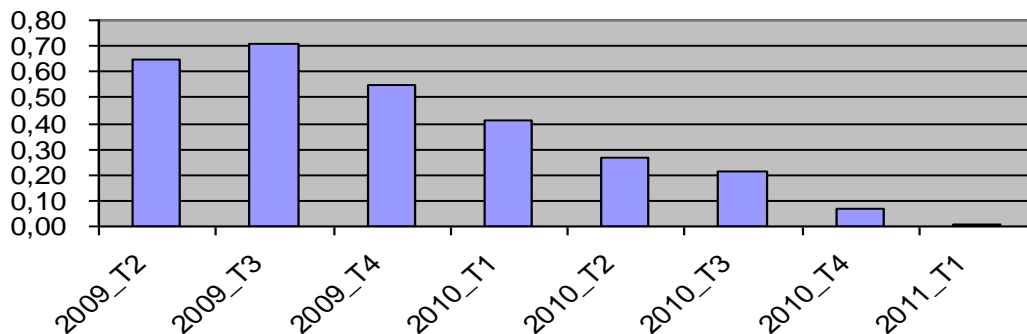


- Pour les RJ ouverts au T4 2009, la somme des CA des entreprises aboutissant à un plan est de 1,6 milliard d'euros environ.
- Les mêmes procédures, au deuxième trimestre 2011, présentaient un CA maintenu total de 1,4 milliard d'euros.
- Avec un recul suffisant, les RJ maintiennent plus de 40% de l'activité.

Chiffre d'affaires maintenu selon la date de SVG



Ratio CA maintenu/CA engagé selon la date de la SVG



- Pour les sauvegardes ouvertes au T4 2009, la somme des CA des entreprises aboutissant à un plan est de 500 millions d'euros environ.
- Les mêmes procédures, au deuxième trimestre 2011, présentaient un CA maintenu total de 440 millions d'euros.
- Avec un recul suffisant, les sauvegardes maintiennent près de 70% de l'activité.

6. Situation financière des entreprises en difficulté : une dégradation qui se confirme au troisième trimestre 2011

- Le tableau suivant présente quelques **indicateurs financiers relatifs aux entreprises ayant connu une sauvegarde, un RJ ou une LJ au troisième trimestre 2011.**
- **La comparaison avec les indicateurs moyens pour l'année 2010 montre que la situation financière des entreprises en difficulté a connu une légère dégradation au T3 2011. Les entreprises en sauvegarde présentent un ratio passif évalué/actif évalué de 4,6, contre 4,2 en moyenne en 2010, tandis que les entreprises en RJ affichent un ratio de 7,0 (contre 6,5 en 2010). De la même manière, le ratio passif évalué/ chiffre d'affaires est en augmentation au T3 2011 dans le cadre de la sauvegarde et du RJ. En revanche les entreprises en liquidation, directe ou non, ne connaissent pas d'évolution significative sur ces critères.**
- Le ratio actif réalisé/ passif admis donne une mesure de l'ampleur du passif couvert par des cessions d'actifs au cours des procédures de liquidation. **Il apparaît que ce taux de réalisation des actifs est de 11% en moyenne** pour les liquidations intervenues au T3 2011, un chiffre relativement stable.
- **Les sauvegardes connaissent un passif admis moyen plus important que les RJ et les LJ, réparti sur un plus grand nombre de créanciers.** Au T3 2011 le passif admis moyen par créance s'établit ainsi à 27 331 euros pour les sauvegardes, 18 017 euros pour les RJ et 14 124 euros pour les LJ.

	Sauvegarde		RJ		LJ	
	2010	T3 2011	2010	T3 2011	2010	T3 2011
<i>Date de début de procédure</i>	2010	T3 2011	2010	T3 2011	2010	T3 2011
Passif évalué/actif évalué	4,2	4,6	6,5	7,0	7,5	7,8
Passif évalué/chiffre d'affaires	1,7	2,0	1,2	1,5	1,3	1,3
Actif réalisé/passif admis	NS	NS	NS	NS	0,08	0,11
Nombre de créances enregistrées (moyenne)	45	50	34	34	18	19
Passif admis par créance (moyenne)	27 468	27 331	17 037	18 017	14 087	14 124

7. Analyse des issues : relativement peu de plans pour les procédures débutées en 2009

- Les tableaux suivants présentent les **issues des procédures débutées en sauvegarde et en RJ, sur la période 2007-2011**. Dans le cas du RJ comme de la sauvegarde, les années les plus récentes donnent plus fréquemment lieu à des issues non renseignées, dans la mesure où les procédures sont généralement encore en cours. **Il est donc préférable de s'intéresser à la proportion de plan dans les issues renseignées, plutôt qu'à la proportion de plans dans le total des procédures.**
- **Il apparaît que les sauvegardes aboutissent plus fréquemment à des plans que les RJ.** Sur la période 2007-2011 la proportion de sauvegardes terminant en plan est ainsi de 48% en moyenne annuelle (contre 52% de liquidations), tandis que la proportion des RJ terminant en plan est, elle, de 25% (75% de liquidations).
- Un autre enseignement réside dans le fait que la proportion des procédures aboutissant à un plan est relativement plus faible pour les procédures débutées en 2009. En 2009 les RJ ont abouti à 23,5% de plans contre 28,1% en 2010 par exemple. Les sauvegardes initiées en 2009 se traduisent par 43% de plans, contre près de 50% en 2010. Une explication possible réside la situation financière, plus dégradée en moyenne, des entreprises entrées en procédures en 2009 (cf. la Lettre de l'Observatoire Economique n°1). Ce phénomène a pu causer des issues en liquidation plus fréquentes.

Issue des redressements judiciaires (en %)				
Année du redressement judiciaire	En plan de redressement, de cession, ou de continuation	En liquidation judiciaire	Non renseignée	Proportion de plan⁴
En 2007	22	51	27	30,1%
En 2008	21	53	26	28,4%
En 2009	16	52	32	23,5%
En 2010	16	41	43	28,1%
En 2011	6	26	68	18,8%

Lecture : 51% des RJ déclenchés en 2007 ont donné lieu à une liquidation ultérieure ; 22% ont donné lieu à un plan ultérieur.

⁴ Cette proportion est calculée uniquement sur les issues renseignées. Il convient de noter que ceci contribue probablement à surestimer la proportion des liquidations dans le total des issues de procédures, dans la mesure où les liquidations interviennent généralement plus tôt que les plans après le début de la procédure. Il convient également de noter que le taux de redressement judiciaire aboutissant à des LJ peut être surévalué dans la mesure nombre de plans de cessions arrêtés en RJ sont par la suite convertis en liquidation, et comptabilisés comme tels.

Issue des sauvegardes (en %)						
Année de la sauvegarde	En plan	En liquidation judiciaire sans RJ	En RJ suivi d'un plan	En RJ suivi d'une liquidation	Non renseignée	Proportion de plan ⁵
2007	35	39	12	13	1	47,5%
2008	32	35	10	11	12	47,7%
2009	21	29	6	7	37	42,9%
2010	16	15	3	4	62	50,0%
2011	9	7	1	1	82	55,6%

Lecture : 39% des sauvegardes déclenchées en 2006 ont donné lieu à une liquidation ultérieure sans RJ; 35% ont donné lieu à un plan ultérieur.

⁵ Cette proportion est calculée uniquement sur les issues renseignées. Il convient de noter que ceci contribue probablement à surestimer la proportion des liquidations dans le total des issues de procédures, dans la mesure où les liquidations interviennent généralement plus tôt que les plans après le début de la procédure.